

## PROCES VERBAL de consultation du Conseil Collégial du 3 juin 2020

La position du Conseil Collégial des Semelles de Vent, sur une éventuelle reprise de ses activités, a été ré-évaluée en ce début juin, au vue de l'évolution de la crise sanitaire et du dernier communiqué de la FFR publié sur son site le 29 mai 2020.

Dans le contexte, cette consultation a eu lieu par écrit, avec échanges entre les membres du Conseil, par mail, et vote simultané du 2 au 3 juin 2020, sur la résolution ci-dessous :

- Reprise des activités de randonnée au sein des Semelles de Vent, dans le respect des conditions communiquées par La FFRandonnée, le 29 mai 2020.

## Ont participé:

- Christine DODART, trésorière
- Maria RÉVOIS, secrétaire
- Jean-Claude GRIMA, administrateur du site internet
- Armel BÉZIEL, animateur
- Jean-René RÉVOIS, animateur
- Hélène BÉZIEL, membre bénévole
- Mauricette GRIMA, membre bénévole

## Les résultats sont :

Pour: 3Contre: 2Abstentions: 2

Le Conseil Collégial a voté majoritairement pour la reprise des activités de l'association, dans le respect des conditions communiquées par La FFRandonnée.

A l'issue de cette consultation, il est dressé le présent procès-verbal, auquel seront annexés tous les courriels d'échange et justificatifs de vote de chaque membre, afin d'assurer la sincérité du scrutin.

L'information de la décision prise par le Conseil Collégial sera faite à tous les adhérent(e)s de l'association.

Fait à Saint-Just, le 4 juin 2020

LES REPRESENTANTES LEGALES Sylvie MOREAU Juana GOMEZ LA SECRETAIRE Maria RÉVOIS